



CNVMch

**Collectif National Vigilance Méthanisation
canal historique**

CSNM
Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable

Le 21 mars 2022

Lettre ouverte aux postulant.e.s à la présidence de la République

Madame, Monsieur,

La prochaine élection présidentielle va se dérouler dans un contexte complexe, lié à une crise sanitaire qui se poursuit depuis plus de deux ans et, depuis peu, à une guerre entre l'Ukraine et la Russie dont on ne sait prédire l'issue.

Dès le début du conflit, les promoteurs du système agricole productiviste, FNSEA en tête ont opportunément agi auprès du gouvernement, et des ministres Le Maire et Denormandie, pour demander de limiter au maximum toutes les éco-conditionnalités du prochain Plan stratégique national de la PAC, d'arrêter toutes nouvelles mesures visant à protéger les milieux naturels (ZNT pesticides, PAN nitrates...) et **d'accélérer la méthanisation en réduisant les contraintes environnementales.**

Un accord a été signé entre la FNSEA et TOTAL qui lie dorénavant l'agriculture française au principal groupe pétrolier français.

L'incitation et le développement exponentiel de la méthanisation sont dénoncés par de nombreux scientifiques car, en premier lieu :

- Il s'agit d'une énergie carbonée favorisant le réchauffement climatique. Elle produit, lors du processus de transformation, lors du stockage (fuites des bâches générant des odeurs), du transport et de la combustion finale **en moyenne 2 fois plus de CO₂ que le gaz naturel**. Enfin, ce "biogaz" n'est renouvelable qu'à 10% environ.
- Elle soutient le modèle agricole intensif et une modification fondamentale d'usage des sols.
- Elle maintient l'usage de moteurs thermiques et le "tout route".
- Elle induit et favorise une surconsommation en eau tout en étant à l'origine de nombreuses pollutions par débordements de cuves de lisier ou de digestat.

Contacts : cnvm-ch@orange.fr / cnvmetha@gmail.com

<https://www.cnvmch.fr>

<https://www.facebook.com/CNVMchCSNM>

<https://www.facebook.com/Collectif-National-Vigilance-Méthanisation-canal-historique-112787543856463>

- Elle conduit à la perte de biodiversité en générant un nouveau déchet, le digestat. Celui-ci au prétexte de quelques qualités fertilisantes est épandu sur les terres agricoles en agriculture conventionnelle et en agriculture bio.
- De nombreux composants de ce digestat **ne sont pas sans risque** pour la ressource en eau, souvent polluée par les infiltrations des nappes. Pollution due au dépassement des seuils nitrates, à la présence de molécules dégradées des pesticides, de bactéries, de pathogènes (quand ce n'est pas de résidus organiques). Risques pour la vie, la qualité des sols et la santé des populations.

La sécurité alimentaire dépend principalement de **la qualité de notre eau potable et de nos sols**. Face à un risque de pénurie alimentaire, la production de gaz méthane ne peut répondre aux besoins de nourriture des êtres vivants. **Les cultures absorbées par le méthaniseur**, maïs, cives, (plus méthanogènes que les effluents d'élevages), **ne nourriront ni les animaux, ni les êtres humains**.

C'est un fait et les importations, toujours plus nombreuses de nourriture pour l'élevage, continueront de créer une dépendance défavorable pour la France.

On ne peut passer sous silence les conséquences de ces installations sur la santé physique et morale des riverains.

Il apparaît de forts doutes quant aux causes de l'apparition de cancers pédiatriques (le cancer de la prostate est lui pris en compte comme maladie professionnelle pour les agriculteurs), liées à l'usage de pesticides, herbicides destinés au traitement des cultures dont celles alimentant les méthaniseurs. Pour la députée Sandrine Josso "*Santé publique France a fait mine d'investiguer sans s'en donner réellement les moyens*".

On ne peut occulter l'importante accidentologie de cette filière, toujours en autocontrôle.

Concernant ces ICPE, **tous les garde-fous ont cédé**.

Partout en France, les préfets ne sont devenus que des exécutants et les droits de la population ne sont pas respectés.

Les DREAL et autres DDPP ne sont que des organes de régularisation d'infractions aux Arrêtés d'Autorisation.

L'environnement n'est plus qu'un slogan et des fédérations telles que FNE et WWF, chargées de le défendre signent - moyennant finances - des partenariats avec GRDF pour promouvoir la méthanisation.

Penser que le gaz de méthanisation pourra remplacer le gaz russe **est un leurre**.

Aujourd'hui les 17% de gaz russe importés représentent une production de 85 TWh alors que les installations de méthanisation en injection ne produisent que 6 TWh. Il en faudrait plus de 5000 pour se passer du gaz russe. De plus son TRE (Taux de Retour Energétique) est le plus faible des EnR, proche ou inférieur à 1 et, à ce jour, aucune des parties prenantes n'a fourni une ACV (Analyse du Cycle de Vie) complète et un calcul détaillé du TRE, alors qu'elles en clament les vertus.

Nous concluons et attirons votre attention sur une question importante adressée à tout (e) nouveau (elle) Président (e) appelé (e) à gérer la France et son économie pour les 5 années à venir.

Contacts : cnvm-ch@orange.fr / cnvmetha@gmail.com

<https://www.cnvmch.fr>

<https://www.facebook.com/CNVMchCSNM>

<https://www.facebook.com/Collectif-National-Vigilance-Méthanisation-canal-historique-112787543856463>

- Beaucoup d'argent a déjà été distribué lors de la crise sanitaire.
- Une inflation à 4% est annoncée avec une crise alimentaire et énergétique à gérer.
- Aujourd'hui on sait que le développement de 1000 méthaniseurs sur tout le territoire a entraîné des investissements et des aides de l'ordre de 14 milliards d'€, et qu'une augmentation de 40 à 60% du niveau de prise en charge des coûts de raccordement aux réseaux gaz naturel est annoncée par la Commission de Régulation de l'Energie.

Comment seront financés les 9000 méthaniseurs annoncés par Philippe Pointereau (pour Solagro) dont le taux de rendement, rappelons-le, n'est ni significatif, ni démontré ?

En espérant que nos remarques, sur ce sujet d'extrême importance, seront prises en compte dans le cadre de votre programme visant l'avenir de la France et, dans l'attente de la réponse que vous voudrez bien nous apporter sur ces questions, soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre considération distinguée.

- Les membres du CSNM :
Sébastien Almagro, Daniel Chateigner,
Jean-Pierre Le Lan
- Les membres du CNVMch :
Patrick Bisbrouck, Anne Danjou, François Gillet, Jacqueline Mollé, Anne Viallèle

Pour aller plus loin :

Ce gaz est appelé frauduleusement "biogaz" ou "gaz vert",
mais il n'a rien de bio ni d'écologique

<https://www.cnvmch.fr/methanisation>

<https://www.cnvmch.fr/dangers>

<https://www.cnvmch.fr/accidents>

<https://www.cnvmch.fr/pollutions>

Contacts : cnvm-ch@orange.fr / cnvmetha@gmail.com

<https://www.cnvmch.fr>

<https://www.facebook.com/CNVMchCSNM>

<https://www.facebook.com/Collectif-National-Vigilance-Methanisation-canal-historique-112787543856463>